

Rapport à l'assemblée générale de Plaisir d'Images

sur le contrôle des comptes de l'exercice 2017 / 2018

Mesdames, Messieurs,

Suite au mandat qui nous a été confié lors de l'assemblée générale du 04 octobre 2017, nous avons procédé, sur la base des documents présentés, à la vérification des comptes de l'association pour l'exercice allant du 1er juin 2017 au 31 mai 2018

Le total du bilan se monte à 4253,12euros actif et passif

Le résultat comptable de l'exercice pour lequel nous avons été mandaté, ce solde avec un résultat bénéficiaire de 799,46 €

Nous avons constaté que le bilan ainsi que le compte de charges et recettes concordent avec la comptabilité. Les contrôles effectués par pointages nous ont permis de constater l'exactitude de la comptabilité et l'existence de pièces justificatives probantes pour chaque opération vérifiée.

En conséquence, nous recommandons à l'assemblée générale d'approuver les comptes présentés, d'en donner décharge aux organes responsables et de remercier le trésorier pour son travail.

Fait à Maizières les Metz le 22 aout 2018

Les vérificateurs des comptes

(Nom et signature)

E. ESPERAT

(Nom et signature)

JM. FEDERSPIEL

Voilà, je viens de terminer la phase rébarbative de cette assemblée générale, y a t-il des questions ?

Je vous remercie de votre attention, et je vous soumetts à votre vote le quittus de gestion pour cet exercice, après le rapport des vérificateurs

Le Trésorier TRAP Gérard